



La figure de l'étranger et du migrant parcourt la Bible. Que nous apprend-elle sur l'hospitalité, le peuple de Dieu, Dieu lui-même... ? A quoi nous invite-t-elle ?

- *"Pars de ton pays, laisse ta famille et la maison de ton père, va dans le pays que je te montrerai. Je ferai de toi une grande nation, je te bénirai, je rendrai grand ton nom, et tu deviendras une bénédiction." (Genèse 12, 1-2)*
- *"L'étranger qui réside avec vous sera pour vous comme un compatriote et tu l'aimeras comme toi-même, car vous avez été étrangers au pays d'Égypte." (Lévitique 19, 34)*
- Episode de la cananéenne chez Matthieu 15, 22-28
- *"Il n'y a plus ni juif ni païen, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus l'homme et la femme, car tous, vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus." (Galates 3, 28)*
- *"J'étais un étranger, et vous m'avez accueilli." (Matthieu 25)*
- *"Il est venu chez les siens et les siens ne l'ont pas reçu." (Jean 1, 11)*

Mode d'emploi

Cette fiche a pour objectif de vous aider à animer facilement une réunion. Un déroulement de questions et de textes d'appui est proposé, avant tout pour faire réagir et réfléchir ; mais libre à vous de composer l'ordre de votre choix, de piocher ce qui vous intéresse davantage, de vous en servir pour une ou plusieurs séances.

Votre avis nous intéresse !

En vue d'améliorer ces fiches, nous vous remercions de nous faire un retour : info@ssf-fr.org (ou voir Fiche Votre avis)

Quels sont les principes sur lesquels le discours social de l'Eglise se fonde ? Qu'exige-t-il ? A qui s'adresse-t-il ?

Gaudium et spes (1965), Paul VI,

§ 66, 2. *"La justice et l'équité exigent que la mobilité, nécessaire à des économies en progrès, soit aménagée de façon à éviter aux individus et à leur famille des conditions de vie instables et précaires [...] De plus, tous les membres de la société, en particulier les pouvoirs publics, doivent les traiter comme des personnes et non comme de simples instruments de production : faciliter la présence auprès d'eux de leur famille, les aider à se procurer un logement décent et favoriser leur insertion dans la vie sociale du pays ou de la région d'accueil. On doit cependant, dans la mesure du possible, créer des emplois dans leurs régions d'origine elles-mêmes."*

Octogesima adveniens (1971) - Lettre apostolique de Paul VI sur la responsabilité politique des chrétiens

§ 17. *"Il est du devoir de tous – et spécialement des chrétiens – de travailler avec énergie à instaurer la fraternité universelle, base indispensable d'une justice authentique et condition d'une paix durable."*

La question des sans-papiers : quelle est la position de l'Eglise ? Quel rapport à la loi propose-t-elle ?

Message du Pape Jean-Paul II pour la Journée Mondiale des Migrants 1996 – Migrants en situation irrégulière

Extraits des § 2, 3 et 5 : *"La situation d'irrégularité légale n'autorise pas à négliger la dignité du migrant, qui possède des droits inaliénables, qui ne peuvent être ni violés ni ignorés. [...]"*

L'Eglise agit en continuité avec la mission du Christ. Elle se demande en particulier comment aider, dans le respect des lois, les personnes dont la présence sur le territoire national est défendue ; elle s'interroge, en outre, sur la valeur du droit à l'émigration en l'absence d'un droit correspondant à l'immigration. [...]"

La solidarité est une prise de responsabilité à l'égard de ceux qui sont en difficulté. Pour le chrétien, le migrant n'est pas simplement un individu à respecter selon des normes fixées par la loi, mais une personne dont la présence l'interpelle et dont les besoins deviennent un engagement dont il est responsable. « Qu'as-tu fait de ton frère? » (cf. Jn 4, 9). La réponse ne doit pas être donnée dans les limites imposées par la loi, mais dans l'optique de la solidarité."

Pourquoi le discours de l'Eglise, pourtant si constant et vigoureux, est-il mal reçu, même dans la communauté chrétienne ?

"Migrations : l'Eglise parle haut et fort mais les catholiques l'ignorent trop", Christian Mellon, www.ceras-projet.com

"Reste une question délicate, qu'on ne peut honnêtement éluder : quelle est la crédibilité des positions courageuses prises par les autorités ecclésiales, si elles sont ignorées – voire désavouées, les sondages le montrent – par la majorité des catholiques pratiquants ? Un véritable travail de "conversion" de l'opinion des catholiques est devant nous. Les outils sont là : il importe de les connaître, et de les faire connaître."

Deux raisons ont été évoquées par Paul Ricœur lors de son intervention "Etranger, moi-même" aux Semaines Sociales 1997. L'une est "expérimentale" : il faut avoir l'expérience de l'exil pour comprendre. Il y a trop longtemps que nous sommes installés et que nous n'avons pas été "étrangers au pays d'Égypte". La deuxième est anthropologique : l'attitude d'accueil universel et quasiment inconditionnel de l'étranger va à l'encontre d'une réaction assez normale d'appartenance qui consiste à dresser une certaine clôture sur son groupe, sa nation, sa religion.

Pour un monde sans frontières et une gouvernance globale ?

Déclaration universelle des Droits de l'homme (1948)

Art. 13 : "Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays."

Kant dans le 3^e article de son "Projet de paix perpétuelle" (1764) évoque "le droit qu'a tout homme de se proposer comme membre de la société, en vertu du droit de commune possession de la surface de la terre sur laquelle, en tant que sphérique, ils ne peuvent se disperser à l'infini; il faut donc qu'ils se supportent les uns à côté des autres, personne n'ayant originairement le droit de se trouver à un endroit de la terre plutôt qu'à un autre."

Migrants, réfugiés et relations internationales, Catherine Wihtol de Wenden (à paraître en oct. 2010 aux Presses de Science Po)

"La gouvernance globale, outre qu'elle admet que la migration est un fait social ordinaire, cherche à réduire la vulnérabilité des migrants, à accompagner l'émergence d'un droit individuel à la mobilité et à permettre à celle-ci d'être un facteur essentiel du développement humain. Le rapport du PNUD de 2009 a souligné que la mobilité, même entravée était devenue un facteur du développement humain, par les transferts de fonds envoyés dans les pays d'origine qui s'élèvent à trois fois l'aide publique au développement, par la socialisation à la démocratie, par les retombées économiques des réseaux construits par les élites dans les sociétés de départ, par l'amélioration des conditions d'éducation, de logement et de santé. [...] La construction des migrations en bien public mondial permet de repenser et de mieux harmoniser les intérêts des Etats et les droits des migrants. [...] Un bien public mondial s'apprécie dans sa capacité de créer du bénéfice pour l'ensemble des acteurs, sans que son usage par l'un ait un effet négatif ou privatif pour l'autre, sans que les avantages retirés par les uns ne viennent à exclure les autres. Les biens publics mondiaux s'identifient ainsi dans leur aptitude à produire, en faveur de tous, de la richesse, du bien-être et du savoir."

Encyclique Caritas in veritate (2009), Benoît XVI

§ 67. "Pour le gouvernement de l'économie mondiale, pour assainir les économies frappées par la crise, pour prévenir son aggravation et de plus grands déséquilibres, pour procéder à un souhaitable désarmement intégral, pour arriver à la sécurité alimentaire et à la paix, pour assurer la protection de l'environnement et pour réguler les flux migratoires, il est urgent que soit mise en place une véritable Autorité politique mondiale telle qu'elle a déjà été esquissée par mon Prédécesseur, le bienheureux Jean XXIII."

La pensée sociale de l'Eglise

L'expression "pensée (ou doctrine) sociale de l'Eglise" désigne l'ensemble des textes de l'Eglise (conciles, papes, évêques...) concernant les questions sociales notamment depuis l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII en 1891. Cette pensée repose sur plusieurs piliers fondamentaux dont : la destination universelle des biens, l'option préférentielle pour les pauvres, le combat pour la justice et la dignité, le devoir de solidarité, le bien commun, le principe de subsidiarité (faire confiance à ceux qui se trouvent au plus près du terrain pour résoudre ensemble leurs difficultés), la laïcité, la liberté de conscience et la liberté religieuse.

Pour aller plus loin

Vidéos et textes des interventions de la journée "Immigration et pensée sociale de l'Eglise" organisée par les SSF en mai 2010, sur www.ssf-fr.org

Immigration, défis et richesses, Session 1997 des SSF, Bayard et sur www.ssf-fr.org Rubrique Documents

Les migrations, quels enjeux pour la justice ?, in *Qu'est-ce qu'une société juste ?* Session 2006 des SSF, Bayard et sur www.ssf-fr.org Rubrique Documents

La globalisation humaine, Catherine Wihtol de Wenden, PUF, 2009

Le site de la Conférence des Evêques de France consacrée à la pensée sociale de l'Eglise : www.penseesociale.catholique.fr

Le site du Ceras (notamment le dossier *Migrants dans la mondialisation*, juillet 2009) : www.ceras-projet.org

Cette **Fiche Clef en main** peut être utilisée pour préparer ou prolonger la session 2010 des Semaines Sociales de France "Migrants, un avenir à construire ensemble" qui se déroule les vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 novembre 2010 au Parc Floral de Paris – Espace Evénements (M° Château de Vincennes).

+ d'infos : www.ssf-fr.org
☎ 01 74 31 69 00

Tarif plein : 1 jour : 50€ ; 3 jours : 100€
Tarif spécial < 30 ans : 1 jour : 15€ ; 3 jours : 40€

Les Semaines Sociales de France sont un lieu de formation, de débat et de proposition sur les questions sociales contemporaines qui s'appuie sur la pensée sociale de l'Eglise et continue de l'enrichir.

